

L'appui à la société civile locale dans la réalisation du droit au développement : Expériences tirées du contexte ougandais

Stéphanie Bacher
Candidate au doctorat
École d'études politiques, Université d'Ottawa

HRREC_2020.01 | July 2020



Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne
Cahiers de recherche

Human Rights Research and Education Centre
Working Papers

Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne

Human Rights Research and Education Centre

613-562-5775 | HRREC@uOttawa.ca

cdp-hrc.uOttawa.ca



uOttawa

Stéphanie Bacher
Candidate au doctorat
École d'études politiques, Université d'Ottawa
Courriel : sbach092@uottawa.ca

**L'appui à la société civile locale dans la réalisation du droit au développement:
Expériences tirées du contexte ougandais**

Biographie

Stéphanie Bacher est candidate au doctorat à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Sa thèse de doctorat examine les pratiques des organisations de la société civile dans le Nord de l'Ouganda depuis 1986 jusqu'à aujourd'hui. Parallèlement à sa recherche doctorale, elle collabore avec l'organisation DefendDefenders, qui est située en Ouganda. Elle est également membre du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne ainsi que du McLeod Group, un think-tank qui travaille sur le rôle du Canada dans le monde.

Résumé

Comment les pays donateurs et les organisations qui œuvrent dans le secteur du développement international appuient-ils la société civile locale dans la réalisation du droit au développement ? C'est à partir de trois études de cas dans des secteurs d'activités différents en Ouganda que ce document de travail vise à montrer comment des organisations s'adaptent au contexte local ainsi qu'à l'environnement socio-politique de la société civile dans la réalisation du droit au développement. En effet, dans le cas du travail de la société civile dans la lutte contre le mariage forcé, l'organisation Vision mondiale a profité de la collaboration entre les diverses entités socio-politiques (gouvernement, autorités locales et culturelles) pour mettre en place une coalition formelle qui solidifie le travail de l'ensemble des acteurs sociaux. Dans le cas du mouvement social « Jobless Brotherhood » contre la corruption et le chômage, les organisations non-gouvernementales ont préféré demeurer au second plan et utiliser leurs capacités pour appuyer les efforts des leaders du mouvement social. Enfin, le dernier cas témoigne du rôle de l'organisation

Justice and Reconciliation Project pour soutenir la création de groupes informels, qui regroupent les victimes du conflit armé et choisissent elles-mêmes leurs modes d'action dans le secteur de la justice transitionnelle.

Mots-clés : société civile, droit au développement, développement international, Ouganda.

Introduction

Le 4 décembre 1986, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la *Déclaration sur le droit au développement* dans lequel l'article premier stipule que « toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement. » La Déclaration considère également l'État comme étant responsable de prendre des mesures afin d'éliminer les obstacles au développement (article 6)¹.

À la même époque, plusieurs organisations internationales et bailleurs de fonds commencent à modifier leurs stratégies de développement pour mettre l'accent sur la participation de la société civile et l'appropriation locale après avoir constaté l'échec des programmes d'ajustement structurel². Plus récemment, le *Partenariat de Busan pour une coopération pour le développement efficace* (2011) a reconnu le rôle déterminant des organisations de la société civile (OSC) dans la possibilité pour les personnes de faire valoir leurs droits, dans la promotion des approches fondées sur les droits ainsi que dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement (article 22)³. Plusieurs bailleurs de fonds ont également inclus des dispositions sur l'appui à la société civile et l'appropriation locale dans leurs politiques et programmes de développement international.

¹ HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME, Déclaration sur le droit au développement, [En ligne],

<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/RightToDevelopment.aspx>

² Stephen BROWN. « Foreign Aid and National Ownership in Mali and Ghana » *Forum for Development Studies*, vol. 44, n°3 (2017), p. 336-338.

³ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2011). *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement*, [En ligne], <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/49650184.pdf>

À titre d'exemple, le gouvernement du Canada a publié la *Politique du Canada des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale : une approche féministe* en 2017, dans laquelle il reconnaît l'apport de la société civile aux efforts d'aide internationale du Canada et responsabilise les gouvernements bénéficiaires pour les résultats en matière de développement. Avec l'adoption de cette politique, le gouvernement du Canada souhaite ainsi orienter ses efforts sur l'établissement d'un environnement favorable et sécuritaire pour la société civile⁴ où les organisations et citoyens peuvent « exiger de leur gouvernement qu'il leur rende des comptes et qu'il participe à l'élaboration de politiques »⁵.

Ce document de travail part d'un questionnement sur l'adaptation des organisations non gouvernementales dans la réalisation du droit au développement en Ouganda. L'argument principal qui est ici présenté est que l'efficacité du travail des organisations non gouvernementales en matière de droit au développement ne doit pas suivre un modèle particulier, mais doit plutôt s'adapter aux modes d'organisation de la société civile en fonction du contexte socio-politique et historique particulier à chaque région du pays. Les trois études de cas présentées montreront comment des organisations s'allient à des acteurs locaux en fonction de la relation entre la population locale et l'État ainsi que sa relation avec les ONG.

Dans le premier cas, l'organisation non gouvernementale internationale Vision mondiale appuie des organisations locales et autorités traditionnelles dans la mise en œuvre d'un programme gouvernemental visant à mettre fin au mariage forcé en créant un réseau pour mieux coordonner les efforts locaux. Dans le deuxième cas, des organisations non gouvernementales travaillent en arrière-plan pour soutenir les militants du mouvement social « Jobless Brotherhood » qui revendiquent le droit à participer au développement

⁴ CANADA, AFFAIRES MONDIALES CANADA, La Politique du Canada des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale : une approche féministe, [En ligne], https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/civil_policy-politique_civile.aspx?lang=fra

⁵ CANADA, AFFAIRES MONDIALES CANADA, Rapport sommaire de la discussion sur les priorités du développement du Canada pour l'après-2015, [En ligne], https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/summary_report_discussion-rapport_sommaire_discussion.aspx?lang=fra

économique du pays, en leur offrant des ressources financières et matérielles. Le troisième et dernier cas met en lumière le travail de l'organisation non gouvernementale Justice and Reconciliation Project dans la création et le soutien de groupes informels afin que les victimes du conflit armé obtiennent justice et réparations de la part de l'État.

Le droit au développement et la coopération internationale en Ouganda

Avant d'examiner plus en détail les trois études de cas, il est important de présenter la situation du droit au développement et l'environnement de la société civile en Ouganda. La Constitution de l'Ouganda pose le droit au développement en tant que droit fondamental de tous les citoyens ougandais. Elle établit le rôle de la population dans le développement, en indiquant que « l'État doit prendre toutes les mesures nécessaires pour impliquer la population dans la formulation et la mise en œuvre des plans et programmes de développement qui les concernent (traduction libre) »⁶. Puis, elle affirme que l'État doit protéger et renforcer le droit de la population à une opportunité égale dans le développement. La Commission des droits de la personne de l'Ouganda (Uganda Human Rights Commission) reconnaît aussi l'approche basée sur les droits fondamentaux comme étant indispensable pour guider l'État dans ses processus de développement⁷.

L'Ouganda se situe dans la catégorie des pays à faible niveau de développement et le développement est très inégal entre les régions du pays. À titre indicatif, le niveau de développement humain du pays a été évalué à 0,528 en 2018, ce qui le place au 159^e rang sur un total de 187 pays.⁸ En outre, le niveau de pauvreté est très élevé dans le nord du pays, notamment en raison du conflit armé entre la Lord's Resistance Army et le gouvernement ougandais qui s'est étalé sur deux décennies.

⁶ THE STATE HOUSE OF UGANDA, *The Constitution*, [En ligne], http://statehouse.go.ug/sites/default/files/attachments/Constitution_1995.pdf

⁷ UGANDA HUMAN RIGHTS COMMISSION. *11th Annual Report of the Uganda Human Rights Commission to the Parliament of the Republic of Uganda*, [En ligne], 2008, <https://www.rwi.lu.se/NHRIDB/Africa/Uganda/Annual%20Report%2008.pdf>

⁸ UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (S.d.). « Uganda ». En ligne, <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/UGA>

Une grande partie du budget du gouvernement de l'Ouganda vient de l'extérieur du pays, à travers l'aide d'organisations internationales et de pays donateurs. En 2014, l'Ouganda a reçu environ 1,6 milliards de dollars en aide publique au développement, faisant de lui le deuxième plus grand bénéficiaire en Afrique subsaharienne après la Tanzanie⁹. Ce pourcentage de l'aide étrangère en fonction du PNB a cependant beaucoup décliné au cours des dernières années, en partie en raison de la découverte de gisements pétroliers dans l'ouest du pays¹⁰. En 2018, l'Ouganda a tout de même reçu 1,941 milliards de dollars américains en aide publique au développement, ce qui en a fait le 6^e plus grand bénéficiaire en Afrique subsaharienne¹¹.

De nombreuses organisations internationales et non gouvernementales travaillent en Ouganda sur une grande variété d'enjeux de développement. Malgré l'absence de données fiables sur le nombre, il est estimé qu'environ 13 000 ONG opèrent dans le pays¹². Cependant, ces organisations ont souvent été accusées d'un déficit de légitimité, crédibilité, d'efficacité et d'absence de renforcement des capacités locales¹³.

La société civile ougandaise opère aussi dans un environnement contraint. Les mobilisations populaires sont souvent réprimées par les forces policières. Plusieurs organisations s'autocensurent par peur des représailles allant de la violence physique à l'intimidation et à l'emprisonnement¹⁴. Le président de l'Ouganda n'hésite d'ailleurs pas à accuser les organisations sociales d'être à l'origine de la violence et de commettre des actes

⁹ Haley J. SWEDLUND. *The development dance: how donors and recipients negotiate the delivery of foreign aid*, Ithaca, Cornell University Press, 2017, p. 49-52.

¹⁰ THE WORLD BANK. Net ODA receive (% of GNI) – Uganda, [En ligne], <https://data.worldbank.org/indicator/DT.ODA.ODAT.GN.ZS?locations=UG>

¹¹ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (S.d.). Table 25. ODA Receipts and Selected Indicators for Developing Countries and Territories, [Document Excel], <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/TAB25e.xls>

¹² UGANDA, MINISTRY OF INTERNAL AFFAIRS. NGO Bureau, [En ligne], <https://www.mia.go.ug/content/ngo-bureau#:~:text=The%20Act%20mandates%20it%20to,register%20at%20the%20NGO%20Bureau.>

¹³ Julius OMONA et Ronard MUKUYE. Problems of Credibility of NGOs in Uganda: Implications for Theory and Practice, *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 24, n°2 (2013), p. 311-334.

¹⁴ HUMAN RIGHTS WATCH. *Curtailed Criticism. Intimidation and Obstruction of Civil Society in Uganda*, [En ligne], 2012, <https://www.hrw.org/report/2012/08/21/curtailed-criticism/intimidation-and-obstruction-civil-society-uganda>

illégaux¹⁵. Le gouvernement accepte une forme de participation contrôlée de la part d'organisations qui focalisent sur des projets et dont l'effet politique est relativement limité. Malgré cet environnement restreint, un nombre croissant de programmes et projets émergent pour soutenir la société civile locale, tels que le « Civil Society in Uganda Support Programme » financé par l'ambassade d'Allemagne¹⁶. C'est dans ce contexte qu'il apparaît intéressant d'examiner trois cas, dans trois secteurs différents (la lutte contre le mariage des filles, la lutte contre le chômage et la justice transitionnelle), qui montrent trois différentes stratégies employées par les organisations pour appuyer les modes d'organisation et de participation des citoyens ougandais pour revendiquer leur droit au développement. Loin de privilégier un modèle unique, les organisations s'adaptent aux besoins qui émergent en fonction du contexte local.

Premier cas : La création d'un réseau formel d'organisations

Le mariage des enfants affecte les droits humains et le développement de multiples manières¹⁷. Il constitue une entrave au développement, puisqu'il a un impact majeur sur l'accès des enfants à l'éducation, à la santé et au bien-être¹⁸. Le mariage des enfants est un problème très présent en Ouganda qui affecte particulièrement les filles. En effet, environ 40 % des filles en Ouganda sont mariées avant de célébrer leur 18^e anniversaire, dont 10 % qui sont mariées avant d'avoir atteint 15 ans. Selon l'organisation internationale UNICEF, l'Ouganda a le 16^e plus haut taux de prévalence du mariage des enfants dans le monde et le 10^e nombre le plus élevé d'enfants mariés dans le monde¹⁹. Ce taux est lié à plusieurs

¹⁵ Alex GITTA et Sella ONEKO. Uganda's Museveni blames civil society for political unrest. Deutsche Welle, [En ligne], 10 septembre 2019, <https://www.dw.com/en/ugandas-museveni-blames-civil-society-for-political-unrest/a-45432927-0>

¹⁶ GERMAN EMBASSY IN KAMPALA. Launch of the "Civil Society in Uganda Support Programme (CUSP)", [En ligne], <https://kampala.diplo.de/ug-en/aktuelles/-/2100904>

¹⁷ FILLES, PAS EPOUSES. *Le Mariage des Enfants : Un Indicateur pour Évaluer les Progrès Liés aux Droits et Besoins des Adolescentes*, [En ligne], <https://www.girlsnotbrides.org/wp-content/uploads/2013/03/Le-mariage-des-enfants-dans-le-cadre-de-developpement-post-2015.pdf>

¹⁸ Jim EMERSON. Le mariage des enfants est aussi une véritable entrave au développement. Jeune Afrique, [En ligne], 23 octobre 2017, <https://www.jeuneafrique.com/485558/societe/le-mariage-des-enfants-est-aussi-une-veritable-entrave-au-developpement/>

¹⁹ GIRLS NOT BRIDES. Uganda, [En ligne], <https://www.girlsnotbrides.org/child-marriage/uganda/>

facteurs, dont les normes sociales entourant le rôle de la femme dans la société, la pauvreté, et l'honneur familial.

En 2010, le gouvernement de l'Ouganda a lancé le *Plan national de développement 2010-2014/15* dans lequel il reconnaît les impacts négatifs des mariages d'enfants et établit l'âge légal pour le mariage à 18 ans. Quelques années plus tard, le Ministère du Genre, du Travail et du Développement social a également lancé la *Stratégie nationale pour mettre fin au mariage d'enfants et à la grossesse des adolescentes (2014/15-2019/20)*²⁰.

Avant l'intervention de l'organisation non gouvernementale internationale Vision mondiale, plusieurs organisations locales effectuaient le même travail dans les mêmes régions, voire les mêmes écoles, parce qu'elles travaillaient en vase clos. Au lieu de créer un projet sur le mariage des enfants et risquer de dupliquer les efforts déjà existants, comme le font plusieurs organisations de développement international, Vision mondiale a décidé de contribuer à la création de *Girls Not Brides Uganda*, une alliance nationale qui regroupe des organisations qui luttent contre le mariage des filles, en 2016. Ce réseau formel est co-géré en partenariat avec Joy for Children, une organisation nationale qui lutte contre le mariage des jeunes filles, et comprend plus de 80 membres²¹ qui travaillent dans l'ensemble du pays afin de mettre en œuvre la stratégie nationale²². Le réseau collabore aussi avec le gouvernement, dont le Ministère du Genre, du Travail et du Développement social, pour effectuer notamment une évaluation à mi-mandat de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour mettre fin au mariage d'enfants et à la grossesse des adolescentes. La création d'un réseau formel facilite les communications tant entre les organisations sociales et les instances gouvernementales qu'entre ces organisations et les leaders locaux qui sont des acteurs-clés dans la lutte contre le mariage d'enfants. Vision mondiale bénéficie aussi de cette manière des connaissances locales sur les meilleures pratiques puisque la mise en œuvre des projets est confiée aux organisations locales et à ses partenaires qui sont les plus au courant de la situation dans chacun des villages. Elle permet

²⁰ IDEM.

²¹ GIRLS NOT BRIDES. Our members, [En ligne], <https://www.girlsnotbrides.org/about-girls-not-brides/our-members/search-for-members/>

²² IBID. Uganda, [En ligne], <https://www.girlsnotbrides.org/child-marriage/uganda/>

par exemple de mettre l'accent sur le rôle des chefs religieux, qui ont du pouvoir et un lien de confiance avec les communautés.

Cette manière de faire comporte deux principaux avantages. D'une part, les organisations faisant partie de l'alliance *Girls Not Brides Uganda* ont travaillé sur la mise en œuvre d'une politique gouvernementale, ce qui rend leurs efforts plus durables à long terme et augmente la confiance et la crédibilité de leurs actions. D'autre part, le travail de Vision mondiale a essentiellement consisté à renforcer les capacités des organisations et acteurs locaux qui ont la meilleure connaissance du contexte et des dynamiques locales. C'est cette connaissance fine du contexte local qui leur a permis de miser sur l'appui des chefs religieux plutôt que sur les leaders culturels qui s'avèrent plus réfractaires, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans d'autres pays et régions du monde.

Deuxième cas : La participation sous forme de mouvement social

Le deuxième cas où la société civile ougandaise s'est mobilisée pour réclamer son droit au développement est le mouvement social « Jobless Brotherhood ». Ce mouvement a émergé dans un pays qui a le pourcentage le plus élevé de jeunes dans le monde. En effet, selon le rapport sur la population de l'Ouganda publié en 2017, plus de 75 % de la population ougandaise a moins de 30 ans²³. Cependant, une grande partie de cette jeunesse ougandaise vit dans la précarité. Le taux de chômage chez les jeunes a été estimé à 18.6% en 2015²⁴, une statistique qui ne tient toutefois pas compte des nombreux jeunes qui parviennent à se tailler une place sur le marché du travail, mais continuent malgré tout à vivre dans la précarité en raison du très faible revenu qu'ils tirent de leur emploi.

Le mouvement social « Jobless Brotherhood » constitue une forme de participation qui a émergé auprès de jeunes ougandais revendiquant leur droit au développement économique auprès du gouvernement, et s'agit donc d'une forme de participation non conventionnelle

²³ UGANDA, NATIONAL POPULATION COUNCIL. *State of Uganda population. Report 2017*, [En ligne], 2017, p. 27.

²⁴ INTERNATIONAL LABOUR FORCE. Uganda, [En ligne], 2017, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_429078.pdf

qui vise à influencer l'État dans la provision des services et de l'emploi²⁵. Il a émergé le 18 juin 2014 lorsque de jeunes hommes ont posé deux cochonnets devant le Parlement pour protester contre la corruption et le chômage des jeunes. Les animaux étaient peints en jaune en référence à la couleur du parti au pouvoir, le National Resistance Movement. Ces jeunes réagissaient alors à la décision prise par des députés de s'octroyer 200 millions de shillings ougandais (environ 75 000 \$ canadiens) pour s'acheter des voitures de luxe. Le 4 août, un groupe de jeunes s'identifiant aussi comme faisant partie du mouvement social se sont rendus au monument d'indépendance pour y tenir un vigile de protestation²⁶.

Les mouvements sociaux constituent un mode d'engagement de la population particulièrement important à prendre en considération dans un contexte où celle-ci ne fait pas confiance en les canaux de participation et de développement plus formels. Dans le cadre d'une recherche que j'ai conduite, où est interrogée la relation entre la population locale, les ONG et le gouvernement, des personnes interviewées ont souligné à plusieurs reprises l'absence de crédibilité et d'efficacité de ces organisations. Les ONG sont considérées par une partie de la population ougandaise comme étant inefficaces à un point tel que des Ougandais se moquent d'elles en affirmant que l'acronyme ONG signifie « nothing going on [NGO] »²⁷. Le grand nombre d'organisations non gouvernementales dans le pays ne s'est pas traduit par une différence substantielle dans le niveau de développement, et plusieurs individus ont été accusés d'avoir créé des « briefcase NGO » pour leur profit personnel, ce qui a contribué à un déficit de crédibilité et de légitimité du secteur du développement international auprès de la population ougandaise²⁸.

En outre, les organisations non gouvernementales sont limitées par plusieurs facteurs, tels que la lourdeur administrative des demandes de financement et les restrictions imposées

²⁵ Arthur LAROK. Uganda's New Civic Activism: Beyond Egos and Logos, [En ligne], 24 juillet 2017, <https://carnegieendowment.org/2017/07/24/uganda-s-new-civic-activism-beyond-egos-and-logos-pub-71600>

²⁶ Halima ATHUMANI. Uganda's Jobless Brotherhood, [En ligne], AA, 14 août 2014, <https://www.aa.com.tr/en/life/ugandas-jobless-brotherhood/131574>

²⁷ Arthur LAROK. Uganda's New Civic Activism: Beyond Egos and Logos, [En ligne], 24 juillet 2017, <https://carnegieendowment.org/2017/07/24/uganda-s-new-civic-activism-beyond-egos-and-logos-pub-71600>

²⁸ Susan DICKLITCH. *The Elusive Promise of NGOs in Africa: Lessons from Uganda*, Londres, Springer, 1998, p.8.

par les pays donateurs, qui rendent leur travail peu flexible au contraire des mouvements sociaux qui peuvent saisir des opportunités beaucoup plus rapidement. Dans ce contexte, les organisations de développement international ont tout de même joué un rôle important, en second plan, en offrant du soutien juridique et en renforçant les réseaux du mouvement social. Des organisations de défense des droits fondamentaux, tel que le Human Rights Network – Uganda (HURINET) ont ainsi offert du soutien juridique à deux jeunes leaders du mouvement, Norman Tumumbise et Robert Mayanja, qui ont fait face à des accusations pour avoir déposé des cochonnets devant le Parlement²⁹.

Cette deuxième étude de cas illustre une autre manière par laquelle des organisations de développement peuvent renforcer les capacités des acteurs de la société civile ougandaise, en reconnaissant la valeur d'un mouvement social pour revendiquer son droit au développement et appuyant son travail. Cette collaboration qui a été possible avec les membres du mouvement social implique cependant que l'organisation sociale puisse avoir une flexibilité financière pour réagir à des événements et situations ad hoc, ce qui n'est souvent pas le cas à l'heure actuelle, et que les pays donateurs revoient la manière de penser le développement pour tenir compte du rôle des mouvements sociaux.

Troisième cas : Les groupes informels et la justice transitionnelle

En raison de leur histoire récente avec le gouvernement et les nombreuses ONG nationales et internationales, les habitants de la sous-région de l'Acholi, située dans le nord de l'Ouganda, se méfient de l'intervention de ces deux types d'acteurs dans le secteur du développement. Au courant des dernières années, ils se sont organisés et engagés au sein de groupes plus informels pour y discuter de développement en situation de post-conflit.

Le manque de confiance des Acholis envers l'État date de plusieurs décennies et s'est intensifié depuis 1986, date à laquelle le président actuel Yoweri Museveni est arrivé au pouvoir par la force. Les habitants de cette région se disent marginalisés par le

²⁹ Rachel AGABA. 2 Jobless brotherhood to face trial. [En ligne], PML Daily, 25 février 2019, <https://www.pmldaily.com/news/2019/02/2-jobless-brotherhood-to-face-trial.html>

gouvernement en raison du sous-développement du nord par rapport au reste du pays et de plusieurs insultes lancées par le président envers les membres du groupe ethnique acholi³⁰. Pour ces raisons, plusieurs d'entre eux ne considèrent pas le gouvernement actuel comme étant un acteur légitime qui contribue à leur développement.

Le manque de transition entre l'aide humanitaire et l'aide au développement a également laissé plusieurs victimes avec une perception négative de la communauté internationale et des organisations non gouvernementales³¹. Durant le conflit armé qui a opposé le groupe insurrectionnel Lord's Resistance Army au gouvernement ougandais, plusieurs organisations humanitaires telles que Vision mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture offraient des services et de la nourriture à la population locale. Cette aide humanitaire a cependant pris fin une fois le conflit terminé, malgré les besoins continus de la population, et les organisations de développement qui les ont remplacés n'avaient pas la même capacité pour y répondre. Outre leur impact limité, plusieurs organisations ont promis la mise en œuvre de projets qui n'ont jamais vu le jour, ce qui a également contribué au déficit de crédibilité du secteur des organisations de développement international. Par exemple, dans le village de Burcoco situé au nord de la ville de Gulu, des personnes prétendant être employées d'une organisation sociale se seraient rendues dans le village afin d'avoir des informations dans le but officiel de mettre en œuvre un projet, et ne seraient jamais revenues par la suite. Depuis ce temps, plusieurs habitants de cette communauté sont méfiants envers les personnes qu'ils ne connaissent pas et qui prétendent travailler dans une ONG³².

C'est dans un tel contexte de méfiance de la population locale envers l'État et les organisations non gouvernementales que des survivants au conflit armé se sont organisés au sein de groupes informels de victimes pour discuter de leurs problèmes, trouver des

³⁰ Kristof TITECA. How Joseph Kony's notorious Lord's Resistance Army uses photographs as weapons. [En ligne], The Washington Post, 9 décembre 2019, <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/12/09/heres-how-joseph-konys-notorious-lords-resistance-army-uses-photographs-weapons/>

³¹ Ethan WAY. Informal Participation in Lango Sub-Region, Northern Uganda, [En ligne], <https://participedia.net/case/4942>

³² Entretiens effectués avec des victimes du conflit armé dans le village de Burcoco en janvier 2020.

manières de s'entraider et de vivre avec les traumatismes, ainsi que de trouver des stratégies pour réclamer la justice transitionnelle (ex : soutien psychologique, compensation financière, services sociaux, excuses officielles du gouvernement pour la violence subie durant le conflit armé). Ils se rencontrent sur une base ad hoc et ne sont pas inscrits auprès du gouvernement. La création de groupes informels composés de victimes du conflit armé fut l'idée du Justice and Reconciliation Project, une organisation co-fondée par le Gulu District NGO Forum et l'Université de la Colombie-Britannique (UBC), qui travaille sur les enjeux de justice et développement dans les communautés en situation de post-conflit. Cette organisation leur a fourni les ressources et le savoir nécessaires pour s'organiser et les appuyer dans leurs démarches et projets de développement et de justice transitionnelle. C'est grâce à cet appui que des groupes de victimes ont pu envoyer une pétition au gouvernement de l'Ouganda pour réclamer une compensation financière dans le village d'Atiak et qu'ils ont pu initier des activités d'épargne dans le village d'Odek. Ces groupes sont devenus non seulement des importants moteurs de développement économique, mais aussi des lieux d'échanges et de soutien psychosocial en lien avec les cicatrices du conflit armé.

L'*empowerment* de groupes informels qui s'autogèrent est ainsi une autre façon pour les organisations de développement de renforcer les capacités locales et de s'adapter aux méthodes d'organisation des acteurs de la société civile en fonction du contexte local. Dans un contexte où l'État n'est pas considéré comme un acteur légitime et où les projets des organisations non-gouvernements ont un effet limité, cela représente un bon moyen pour la population d'assurer son droit au développement.

Conclusion : la connaissance des dynamiques politiques locales au cœur d'une réalisation du droit au développement efficace

Les trois cas étudiés illustrent différents modes d'organisation de la société civile ougandaise pour revendiquer ou mettre en œuvre leur droit au développement : l'établissement d'une coalition formelle entre organisations nationales et internationales, en partenariat avec les leaders locaux et culturels, la participation sous forme de

mouvement social et l'organisation au sein de groupes informels. Bien qu'encore aujourd'hui, plusieurs pays donateurs et organisations de développement international tendent à privilégier des formes de participation et d'engagement plus formels, avec l'octroi de financement à des organisations non gouvernementales internationales ou nationales pour la mise en œuvre de projets de développement, le développement peut s'effectuer par d'autres moyens qui peuvent s'avérer mieux adaptés au contexte local et donc plus efficaces. Les pays donateurs et organisations internationales devraient donc élargir leur vision de la société civile pour y inclure par exemple l'appui aux mouvements sociaux et groupes informels. Pour ce faire, il faudra également revoir les mécanismes de financement existants afin qu'ils soient plus flexibles et permettent de répondre à des besoins immédiats et à des situations imprévues.

On a aussi pu voir dans chacun des cas présentés comment les organisations non gouvernementales se sont adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des acteurs locaux. Dans le premier cas, l'organisation Vision mondiale a appuyé les organisations sociales et leurs partenaires, dont les chefs religieux, en facilitant la coordination de leurs efforts et en injectant des ressources financières dans l'alliance nationale qui a été créée. La campagne de lutte contre le mariage des jeunes filles était effectuée dans un contexte où l'État ougandais reconnaît le problème et a même lancé une stratégie nationale pour répondre à ce problème. Dans le second cas qui témoigne de la contestation des jeunes contre les politiques du gouvernement sur l'emploi, de nombreux jeunes ougandais ne considèrent pas l'État comme un allié, mais au contraire, comme un adversaire qui détourne les fonds publics destinés au développement pour enrichir des députés. C'est donc une forme de participation non conventionnelle qui a émergé, sous la forme d'un mouvement social, et les organisations sociales ont joué un rôle d'arrière-plan en offrant les ressources nécessaires pour soutenir le mouvement à court et moyen terme. Dans le troisième cas présenté, qui a porté sur les formes d'organisation de la société dans le secteur de la justice transitionnelle, l'État est considéré par les victimes du conflit armé comme étant peu présent et légitime, et les projets de développement des organisations étrangères ont un effet limité et ne parviennent pas à répondre aux besoins de la population locale. Une organisation non gouvernementale a ainsi décidé d'appuyer les victimes du conflit armé

dans la création de groupes informels qui leur permettent d'échanger sur divers sujets et d'établir leurs propres stratégies de responsabilisation de l'État en matière de paix et de développement et par la suite de les aider à les concrétiser.

Bibliographie

AGABA, Rachel. 2 Jobless brotherhood to face trial. [En ligne], PML Daily, 25 février 2019, <https://www.pmldaily.com/news/2019/02/2-jobless-brotherhood-to-face-trial.html>

ATHUMANI. Halima. Uganda's Jobless Brotherhood, [En ligne], AA, 14 août 2014, <https://www.aa.com.tr/en/life/ugandas-jobless-brotherhood/131574>

BROWN, Stephen. « Foreign Aid and National Ownership in Mali and Ghana » *Forum for Development Studies*, vol. 44, n°3 (2017), p. 336-338.

CANADA, AFFAIRES MONDIALES CANADA, La Politique du Canada des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale : une approche féministe, [En ligne], https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/civil_policy-politique_civile.aspx?lang=fra

CANADA, AFFAIRES MONDIALES CANADA, Rapport sommaire de la discussion sur les priorités du développement du Canada pour l'après-2015, [En ligne], https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/summary_report_discussion-rapport_sommaire_discussion.aspx?lang=fra

DICKLITCH, Susan. *The Elusive Promise of NGOs in Africa: Lessons from Uganda*, Londres, Springer, 1998, p.8.

EMERSON, Jim. Le mariage des enfants est aussi une véritable entrave au développement. Jeune Afrique, [En ligne], 23 octobre 2017, <https://www.jeuneafrique.com/485558/societe/le-mariage-des-enfants-est-aussi-une-veritable-entrave-au-developpement/>

FILLES, PAS ÉPOUSES. Le Mariage des Enfants : Un Indicateur pour Évaluer les Progrès Liés aux Droits et Besoins des Adolescentes, [En ligne], <https://www.girlsnotbrides.org/wp-content/uploads/2013/03/Le-mariage-des-enfants-dans-le-cadre-de-developpement-post-2015.pdf>

GERMAN EMBASSY IN KAMPALA. Launch of the "Civil Society in Uganda Support Programme (CUSP), [En ligne], <https://kampala.diplo.de/ug-en/aktuelles/-/2100904>

GIRLS NOT BRIDES. Our members, [En ligne], <https://www.girlsnotbrides.org/about-girls-not-brides/our-members/search-for-members/>

GIRLS NOT BRIDES. Uganda, [En ligne], <https://www.girlsnotbrides.org/child-marriage/uganda/>

GITTA, Alex et Sella ONEKO. Uganda's Museveni blames civil society for political unrest. Deutsche Welle, [En ligne], 10 septembre 2019, <https://www.dw.com/en/ugandas-museveni-blames-civil-society-for-political-unrest/a-45432927-0>

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME, Déclaration sur le droit au développement, [En ligne], <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/RightToDevelopment.aspx>

HUMAN RIGHTS WATCH. Curtailing Criticism. Intimidation and Obstruction of Civil Society in Uganda, [En ligne], 2012, <https://www.hrw.org/report/2012/08/21/curtailing-criticism/intimidation-and-obstruction-civil-society-uganda>

INTERNATIONAL LABOUR FORCE. Uganda, [En ligne], 2017, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_429078.pdf

LAROK, Arthur. Uganda's New Civic Activism: Beyond Egos and Logos, [En ligne], 24 juillet 2017, <https://carnegieendowment.org/2017/07/24/uganda-s-new-civic-activism-beyond-egos-and-logos-pub-71600>

OMONA, Julius et Ronard MUKUYE. Problems of Credibility of NGOs in Uganda: Implications for Theory and Practice, *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 24, n°2 (2013), p. 311-334.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2011). Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, [En ligne], <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/49650184.pdf>

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (S.d.). Table 25. ODA Receipts and Selected Indicators for Developing Countries and Territories, [Document Excel], <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/TAB25e.xls>

SWEDLUND, Haley J. The development dance: how donors and recipients negotiate the delivery of foreign aid, Ithaca, Cornell University Press, 2017, p. 49-52.

THE STATE HOUSE OF UGANDA, *The Constitution*, [En ligne], http://statehouse.go.ug/sites/default/files/attachments/Constitution_1995.pdf

THE WORLD BANK. Net ODA receive (% of GNI) – Uganda, [En ligne], <https://data.worldbank.org/indicator/DT.ODA.ODAT.GN.ZS?locations=UG>

TITECA, Kristof. How Joseph Kony's notorious Lord's Resistance Army uses photographs as weapons. [En ligne], The Washington Post, 9 décembre 2019, <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/12/09/heres-how-joseph-konys-notorious-lords-resistance-army-uses-photographs-weapons/>

UGANDA HUMAN RIGHTS COMMISSION. *11th Annual Report of the Uganda Human Rights Commission to the Parliament of the Republic of Uganda*, [En ligne], 2008, <https://www.rwi.lu.se/NHRIDB/Africa/Uganda/Annual%20Report%2008.pdf>

UGANDA, MINISTRY OF INTERNAL AFFAIRS. « NGO Bureau », [En ligne], <https://www.mia.go.ug/content/ngo-bureau#:~:text=The%20Act%20mandates%20it%20to,register%20at%20the%20NGO%20Bureau.>

UGANDA, NATIONAL POPULATION COUNCIL. *State of Uganda population. Report 2017*, [En ligne], 2017, p. 27.

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (S.d.). « Uganda ». En ligne, <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/UGA>

WAY, Ethan. Informal Participation in Lango Sub-Region, Northern Uganda, [En ligne], <https://participedia.net/case/4942>